

## ANNEXE II

**Discours d'ouverture de M. Koïchiro Matsuura,  
directeur général de l'UNESCO**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Ministres de l'éducation,  
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers collègues et amis,

C'est avec grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à la 46e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE). Monsieur le Président, je voudrais sans plus attendre vous exprimer mes sincères remerciements pour votre allocution d'ouverture, dans laquelle vous avez formulé un certain nombre d'observations pénétrantes qui constituent une excellente introduction aux thèmes que la Conférence est appelée à examiner. Je voudrais également remercier les autorités fédérales suisses ainsi que celles de la République et Canton de Genève pour l'hospitalité qu'elles offrent depuis si longtemps à cette Conférence ainsi qu'au Bureau international d'éducation. Genève est véritablement une ville internationale et c'est un plaisir de renouer ici avec la grande tradition de la Conférence internationale de l'éducation, après un intervalle de cinq ans.

Je suis heureux de voir autant de ministres et de vice-ministres parmi nous aujourd'hui. Leur présence témoigne du caractère unique de ce forum international, de leur intérêt pour les thèmes qui vont y être traités et aussi de l'importance de l'Education pour tous. Je voudrais ici souligner - et je suis sûr que les autres participants n'en prendront pas ombrage - que cette Conférence est sans nul doute possible leur Conférence. Mesdames et Messieurs les ministres, ce sont votre présence, votre participation et vos contributions qui donnent à la CIE cette touche particulière qui la distingue des autres conférences internationales sur l'éducation.

Pour autant, la contribution des autres participants, venus des universités, des instituts de recherche, des organismes de coopération internationale ou de la société civile, en raison de l'intérêt qu'ils portent aux thèmes de la Conférence et du caractère même de la réunion, constitue un apport essentiel à la CIE. Je me réjouis vivement de leur participation active à la Conférence et je suis heureux de saluer ici les représentants et les observateurs des Etats non membres, des autres institutions du système des Nations Unies et des organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

Je voudrais également exprimer ma gratitude à tous ceux qui ont aidé à la préparation de cette Conférence par des contributions intellectuelles et/ou financières : les ministères de l'éducation, instituts de recherche et établissements de formation de plusieurs pays (Allemagne, Argentine, Canada, Cuba, Danemark, Espagne, Finlande, France, Japon, Malaisie, Norvège, Pays-Bas, République tchèque et Suisse) ; le Commonwealth of Learning ; le Programme de formation à l'éducation interculturelle bilingue des pays andins ; le projet BERUM du Pérou ; l'Institut universitaire d'études du développement de Genève ; la Cité des sciences et de l'industrie de Paris ; le NGO Centre for the Study of Violence and Reconciliation d'Afrique du Sud. Enfin et bien évidemment, je voudrais à la fois remercier et féliciter le Conseil du BIE pour l'ardeur, le dévouement et la créativité avec lesquels il a conçu et préparé cette Conférence ; à cet égard, le Président du Conseil, M. Pieter de Meijer, président de la Commission nationale néerlandaise pour l'UNESCO, mérite nos remerciements tout particuliers.

La CIE s'inscrit dans une tradition riche et intéressante. Elle a été organisée pour la première fois en 1934, sous le nom de "Conférence internationale de l'instruction publique", par le Bureau international d'éducation, à une époque marquée par la montée du militarisme et du fascisme. A partir de 1947, chaque Conférence a été organisée conjointement par le BIE et l'UNESCO. Depuis 1969, date à laquelle le BIE est devenu partie intégrante de l'UNESCO, cette réunion a pris le nom de Conférence internationale de l'éducation. Seule manifestation destinée aux ministres de l'éducation de l'ensemble du monde, la CIE constitue un forum international unique permettant un dialogue de haut niveau autour des questions d'éducation et de leurs incidences en termes de politiques.

La Conférence internationale de l'éducation, tout comme le BIE, fait partie intégrante de l'UNESCO. Nonobstant le laps de temps écoulé depuis la 45e session, la CIE compte parmi les manifestations les plus importantes inscrites au calendrier de l'Organisation. J'ai à la fois l'honneur et la responsabilité d'inviter les participants à la réunion. Cependant, c'est la Conférence générale de l'UNESCO qui approuve les thèmes de la CIE à la lumière des propositions soumises par le Conseil du BIE, dont les membres sont eux-mêmes choisis par la Conférence générale. Les rapports nationaux soumis à la CIE et les exposés, débats et échanges auxquels donne lieu la Conférence constituent pour le BIE, et plus largement pour l'UNESCO, une source d'information d'une très grande richesse. Je puis vous assurer que l'UNESCO attache beaucoup de prix à ce forum unique qui lui permet d'écouter et de dialoguer avec bon nombre des plus hauts responsables du monde dans le domaine de l'éducation.

A l'instar de toutes les autres activités organisées par le BIE, la Conférence internationale de l'éducation s'inscrit dans le cadre de la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO (2002-2007). A la vérité, la CIE survient à un moment on ne peut plus opportun, quelques semaines avant que la Stratégie ne soit soumise à la Conférence générale pour approbation. Le leitmotiv de la prochaine Stratégie à moyen terme est le suivant : "Contribuer à la paix et au développement à l'ère de la mondialisation, par l'éducation, les sciences, la culture et la communication". Pour l'UNESCO, le thème fédérateur qui imprègne l'ensemble de ses programmes et activités consiste à s'efforcer d'humaniser la mondialisation de façon qu'elle profite à tous et non à quelques privilégiés. Si l'on veut donner à la mondialisation un visage humain, l'éducation est un élément clé, s'agissant notamment d'universaliser le droit à l'éducation de façon qu'une éducation de base et de qualité soit accessible à tous.

Il est également très approprié que la CIE se tienne en ce moment, alors même qu'un élan vigoureux vient d'être donné au processus de suivi de Dakar. Le Forum mondial sur l'éducation, qui s'est tenu à Dakar (Sénégal) en avril 2000, a été un tournant décisif pour l'UNESCO. Ainsi que le demandait le Cadre d'action adopté à cette réunion, l'Organisation a placé les résultats et les priorités de Dakar au coeur de son activité. A la faveur de la réforme et de la restructuration que j'ai entreprises et menées à bien, l'UNESCO a recentré son programme d'éducation dans le cadre de la Stratégie à moyen terme et s'acquitte du rôle qui lui a été confié, à savoir assurer la coordination entre les partenaires de l'EPT et maintenir le dynamisme dans leurs actions conjointes. Que les choses soient bien claires : l'Education pour tous est la plus haute priorité pour l'UNESCO pour la période à venir et, grâce aux engagements librement contractés à Dakar, nous ne sommes pas seuls dans cette entreprise. Sans partenariat efficace, les objectifs de l'EPT ne pourront être atteints. Mais avec un partenariat efficace, nous avons de bonnes chances de réussir quelque chose de tout à fait remarquable. Le test décisif à cet égard se situera au niveau des pays, là où doivent être principalement concentrés les efforts combinés des acteurs nationaux et internationaux.

Dans ce contexte, l'UNESCO accorde une grande importance au thème retenu pour cette CIE : "L'éducation pour tous pour apprendre à vivre ensemble : contenus et stratégies d'apprentissage - problèmes et solutions". Il est tout à fait opportun que la CIE soit appelée à

examiner ce thème peu avant la 31<sup>e</sup> session de la Conférence générale. Les conclusions et les recommandations de la CIE seront immédiatement intégrées dans les travaux de la Conférence générale en octobre/novembre. Cela devrait nous inciter à veiller tout particulièrement à la pertinence et à la cohérence des débats que nous tiendrons et des décisions que nous prendrons dans les jours qui viennent.

Mesdames et Messieurs,

Le thème "apprendre à vivre ensemble" doit être appréhendé sous deux angles principaux : en premier lieu dans la perspective de la cohésion sociale, de l'harmonie et de la non-violence au sein de notre société et, en second lieu, dans celle de la paix internationale, de la compréhension mutuelle et de l'amitié entre nos sociétés. Ces deux aspects sont évidemment liés : un pays en guerre avec lui-même peut également constituer une menace pour ses voisins, et les guerres avec l'extérieur entraînent généralement un grand nombre de conflits et de tensions internes. Quelle peut être la contribution de l'éducation à la paix mondiale, à la compréhension internationale, à la cohésion sociale et la non-violence : ce souci a toujours été au coeur des débats de la CIE. Et c'est bien pour cela qu'elle a gardé sa pertinence depuis bientôt 70 ans. Le choix du thème de cette réunion traduit une fois encore l'adéquation qui existe entre les questions que la CIE inscrit à l'ordre du jour de ses travaux et les priorités de la communauté internationale dans son ensemble.

Cette conférence nous donne fort opportunément l'occasion non seulement de renforcer les engagements pris à Dakar - assurer une éducation de base de qualité à tous d'ici à 2015 - mais aussi d'approfondir notre réflexion sur le sens et la finalité de l'Education pour tous. Que signifie exactement éducation de base de qualité pour tous ? Quels buts et objectifs peuvent expliquer et justifier les immenses efforts que requiert un tel projet ?

A cet égard, il est important de noter que le Cadre d'action de Dakar établit clairement un lien entre l'amélioration de la qualité de l'éducation de base et l'apprentissage effectif de la lecture, de l'écriture, du calcul et des compétences indispensables dans la vie courante. A quoi servirait aujourd'hui l'alphabétisation si elle ne développait pas notre aptitude à communiquer et à participer à la vie locale, nationale et internationale, élargissant ainsi la liberté de chacun ? A quoi servirait aujourd'hui l'apprentissage du calcul s'il ne développait pas notre aptitude à analyser et organiser les données concernant les multiples dimensions de notre vie et s'il n'améliorait pas notre capacité de participer à la société du savoir ? De toute évidence, l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul a un caractère non seulement technique mais aussi social, qui conditionne de façon déterminante notre liberté individuelle et notre rôle dans la société.

Et à quoi peuvent servir les savoir-faire de la vie quotidienne s'ils n'englobent pas le désir et aussi la capacité de vivre ensemble en paix ? L'expression "compétences indispensables dans la vie courante" doit recouvrir l'aptitude à cohabiter, à coopérer, à communiquer, à mener des actions communes, à participer et à édifier la confiance mutuelle ainsi que la confiance en soi-même.

Toutes ces considérations nous montrent bien, s'il en était besoin, que de multiples raisons militent en faveur de l'EPT, mais sa justification fondamentale est d'ordre éthique : l'EPT conditionne le droit de chacun à réaliser son potentiel et à s'épanouir au sein de la société. Vivre en paix avec autrui fait partie intégrante de cette vision. Et apprendre à vivre ensemble pacifiquement est une composante indispensable de toute éducation.

Cependant, il nous reste encore un long chemin à parcourir. Depuis la dernière session de la CIE, nous sommes entrés dans un nouveau siècle et aussi un nouveau millénaire, mais les problèmes qui nous assaillent aujourd'hui ne nous sont que trop familiers. Ainsi, différents groupes et des communautés entières dans l'ensemble des régions du monde continuent de souffrir des effets

des guerres, des conflits internes, de l'injustice, de la pauvreté, de l'intolérance, du racisme, de la marginalisation et de la violence sous ses diverses formes. Les droits fondamentaux de millions de personnes demeurent bafoués, y compris ceux qui sont au coeur de l'identité de l'individu et du groupe, tels que la langue et la culture. Dans le monde d'aujourd'hui, les conditions d'une coexistence pacifique sont fragiles, surtout face aux ressentiments qui naissent des injustices et des inégalités sociales structurelles.

En matière d'éducation, la principale préoccupation au siècle passé était de garantir un accès plus large aux services éducatifs, mais on est encore loin du compte dans de nombreux pays. La réalisation des objectifs éducatifs quantitatifs garde toute son importance alors même que l'enseignement primaire et l'alphabétisme sont loin d'être universels. Cependant, à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, il faut également améliorer la qualité de l'éducation de base de façon que chacun soit suffisamment bien préparé pour participer à la vie moderne. Chacun de nous a besoin des outils, des aptitudes et des valeurs indispensables pour évoluer dans un monde marqué par des mutations rapides, une complexité croissante, une incertitude généralisée et l'interdépendance. En tout état de cause, une éducation de base qui ne nous apprend pas à vivre ensemble de façon pacifique ne mérite pas le label d'éducation de qualité.

Mesdames et Messieurs,

J'ai été très impressionné à la lecture de l'analyse préliminaire des rapports nationaux établis pour cette Conférence. De toute évidence, de nombreux efforts ont été faits, avec succès, pour sensibiliser à la nécessité de dispenser une éducation sur les valeurs, les concepts et les capacités qui peuvent aider les jeunes à apprendre à vivre ensemble pacifiquement et, ce qui est tout aussi important, les encourager à vouloir vivre ainsi.

Le principal document de travail de la Conférence contient une analyse extrêmement utile, qui montre comment les droits de l'homme, la protection de la diversité culturelle, le respect des langues locales et des langues maternelles, la promotion de la paix et le règlement pacifique des conflits ainsi que l'application des méthodes scientifiques et des nouvelles technologies sont pris en compte lors de l'élaboration des programmes d'études et dans d'autres aspects des politiques nationales.

Il est également à noter que les ministères de l'éducation ont identifié un certain nombre de domaines faisant problème et de questions connexes. Comment intégrer dans le cadre scolaire traditionnel l'apprentissage de la façon de vivre quotidiennement dans des conditions de paix ? Comment, dans la limite des ressources disponibles, dégager des moyens à la mesure de l'importance et de l'urgence d'une telle question ? Comment offrir un tel apprentissage dans le cadre de l'éducation permanente pour tous ? En outre, dans bon nombre des réunions préparatoires organisées par le BIE dans diverses régions du monde, l'un des thèmes récurrents a été que la violence faisait partie aujourd'hui de la réalité quotidienne de nombreuses écoles. Nous pensons que ces évaluations critiques s'expliquent par la volonté de plus en plus ferme d'aborder de front ces problèmes : tout d'abord en les reconnaissant, ensuite en s'informant mutuellement à leur sujet et enfin, en apprenant de façon concertée à les résoudre.

Je me réjouis également de la façon dont les bonnes pratiques et les innovations efficaces ont été rassemblées par le BIE, avec l'appui du Secteur de l'éducation de l'UNESCO, des bureaux nationaux, multipays et régionaux de l'Organisation, des commissions nationales et de nombreuses organisations non gouvernementales, en particulier celles qui représentent les enseignants qui participent à l'éducation pour "apprendre à vivre ensemble". L'expérience nous montre qu'il existe des solutions aux problèmes actuels, que ces solutions sont multiples et variées et que le fait de

mieux les connaître peut nous aider à trouver des parades novatrices aux difficultés auxquelles font face quotidiennement les enseignants aussi bien que les élèves.

Un grand nombre d'idées et d'informations vont circuler au cours de cette Conférence. J'espère que, grâce à elles, les responsables de l'éducation nationale pourront prendre des décisions plus judicieuses et plus éclairées. Il est essentiel que les autorités nationales dûment constituées gardent la volonté et la capacité de prendre des décisions dans le domaine de l'éducation. Certains analystes ont soutenu que, sous les effets de la mondialisation, l'Etat-nation perdait de sa raison d'être. Je ne partage pas cette thèse. Tout au contraire, je suis convaincu que le rôle de guide de l'Etat et le caractère légitime et dirigiste de ses politiques sont plus importants que jamais. Pour autant, nous devons reconnaître que la définition du rôle de l'Etat et l'exercice de ses fonctions sont remis en question par diverses forces, par exemple l'internationalisation des connaissances, le mouvement de balancier entre centralisation et décentralisation, et l'extrême diversité des choix politiques qui s'offrent aux niveaux national et local.

Par ailleurs, dans un nombre important de pays, on voit apparaître dans le secteur national de l'éducation de nouveaux acteurs, dont certains ont un caractère international mais qui, pour la plupart, ont une assise nationale et locale. Une partie de ces acteurs ne sont pas totalement "nouveaux" mais, grâce au processus de décentralisation, à l'amélioration des communications ou à la démocratisation, ils parviennent à se frayer un chemin ou à renforcer leur présence dans le domaine éducatif. L'UNESCO encourage clairement tous les Etats et les pouvoirs publics à s'acquitter de leurs obligations fondamentales en matière d'éducation ; en même temps, nous reconnaissons que l'Etat ne peut tout faire lui-même et ne doit pas accomplir seul certaines tâches. Ainsi, pour s'acquitter de certaines responsabilités éducatives, l'Etat peut trouver utile d'établir des alliances stratégiques avec des institutions de la société civile et avec le secteur privé. Si elles se situent dans un cadre global de réglementation par l'Etat, de contrôle et de garantie de la qualité, ces alliances peuvent s'avérer extrêmement bénéfiques.

Compte tenu des tendances que je viens de mentionner, et eu égard au message clair adressé à Dakar quant à la nécessité d'associer davantage la société civile dans tous les aspects du processus de l'EPT, une séance spéciale sera organisée samedi prochain. Cette séance, que je présiderai personnellement, sera consacrée à "la participation de la société civile à la promotion de l'éducation pour tous". L'UNESCO est convaincue que des relations constructives entre l'Etat et la société civile dans le domaine de l'éducation sont nécessaires, non seulement pour atteindre les objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés à Dakar, mais aussi pour aider à concevoir et à mettre en oeuvre des initiatives pour "apprendre à vivre ensemble". Le partenariat et la coopération doivent d'abord être établis dans les pays eux-mêmes.

De toute évidence, les modalités de promotion d'une éducation efficace et adaptée pour vivre ensemble ne peuvent être les mêmes dans toutes les cultures et dans tous les contextes. Cependant, dans un monde en voie de mondialisation, la solution optimale consiste à combiner de façon intelligente et créatrice les stratégies mondiales et une gamme de solutions locales et nationales.

J'attends avec beaucoup d'intérêt les conclusions et les recommandations de la présente Conférence. Je suis sûr que vous constaterez par vous-mêmes que le thème "apprendre à vivre ensemble" recoupe bon nombre de vos préoccupations essentielles, qu'il s'agisse de la violence dans la classe, de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, de l'enseignement des langues ou de l'éducation à la citoyenneté dans la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie. Si l'on inscrit ces questions, ces problèmes et ces préoccupations dans le contexte de l'Education pour tous, on voit bien qu'il serait erroné de percevoir l'EPT uniquement en termes de progrès quantitatifs, aussi importants que ces derniers puissent être. L'EPT doit clairement se fixer pour objectif l'amélioration de la qualité de l'éducation de base. Tel est notre défi commun.

Je vous remercie de votre attention.